CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité l'égale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 24 janvier.

On a procédé aujourd'hui au Corps Lé-gislatif à la nomination des secrétaires.

Dans la salle des conférences, on parlait heaucoup de la formation de la commis-sion de l'Adresse. L'opposition portira dans le deuxième bureau M. Marie et M. Plichon dans le quotrième. Il se pourrait que la candidature de M. Emile Olivier, fut posée dans le septième bureau, non plus par l'opposition, mais par un groupe de libé raux conservateurs.

Le budget de 1867, déposé hier sur le bureau du Corps législatif, viendra en discussion presqu'aussitôt que le vote de l'Adresse. C'est un bon moyen ponr éviter les redites. Du reste, les orateurs en ont déjà pris leur parti en se distribuant les questions intérieures et extérieures. M. Thiers parlera, dans la délibération sur l'adresse, des questions de finance et d'administration intérieure; M. Jules Favre traitera des affaires du Mexique; M. Berryer s'occupera de la convention du 15 septembre.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui en conseil au Palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

On disait au Luxembourg que le prince Napoléon, dont le voyage mediterranéen est décidé, n'assistera pas à la discussion de l'Augre du l'Adresse.

Conformément aux intentions de l'Em-pereur, l'enquête agricole sera prochaine-ment ouverte à Paris et dans les départements. Il y aura un comité central chargé au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics de dresser le ques-tionnaire, d'indiquer la marche de l'infor-mation et de recueillir pour les condenser les avis des propriétaires et cultivateurs.

Il a bien raison, John Bull, de dire que nous ne savons pas nous y prendre pour maintenir l'ordre dans les colonies. C'est lui qui est expert en fait de persuasion et d'humanité l'Jugez-en par cette lettre d'un caporal du 6° régiment de la reine, en mission à la Jamaïque :

· Cher père et chère mère,

» J'ai reçu votre dernière lettre juste au moment où je revenais de la guerre contre les rebelles qui étaient bien 7 contre un. Mais c'est égal, nous les avons joliment traités; nous les chassions devant nous comme des moutons nous en prenions des centaines par jour: on les gardait jusqu'au leudemain; puis on les attachait à un arbre, on leur administrait cent coups de fouet, puis, après, une balle dans la tête ou pendu à une branche. Nous en avons

bien expédié de cette manière dans l'autre monde sept cents au moins.

Nous avons eu un rude temps; il fal-lait marcher à travers les ronces et les buissons sous le vent et la pluie; j'ai été dix jours sans ôter mes souliers. Grâces à Dieu, me voilà revenu à la caserne; je me me voilà revenu à la caserne; je me bien, ainsi que tous mes camarades,

etc. ,
Vollà un garçon qui s'imagine remplir
le devoir d'un soldat. Il fait tout simpleneut le métier de boucher.

W. Sainte Beuve est malade depuis quelques jours.

M. Thonvenelu, grand référendaire du Sénal, est en voie de rétablissement. Ce-pendant. il ne reprendra ses fonctions que dans quelques jours.

Les ambassadeurs marocains sont partis aujourd'hui pour Marseille.

Pour toute la correspondance, J. Reboux

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

Le Nº 1 des Actes administratifs de la préfecture contient la circulaire suivante, adressée à MM. les sous-préfets et maires du département :

Messieurs, depuis mon arrivée dans le département, je suis frappé de la fréquence des accidents qui atteignent les ouvriers de nos manufactures et de nos usines, et j'ai lieu de craindre qu'on ait très souvent perdu de vue les sages dispositions recomnandées par une circulaire de l'un de mes prédéesseurs en det du 40 juin 455. prédécesseurs, en date du 19 juin 1855.

Que ces accidents proviennent d'un insuffisance de précautions dans la sur insultance de precautions deus la sur-veillance de ces établissements ou quils soient le fait des ouvriers eux-mêmes qui netteient ou graissent les machines et métiers pendant la marche, sans songer aux dangers que présentent une semblable opération, l'administration ne saurait trop insister pour que des mesures efficaces soient prises.

Les chess des établissements seront les premiers à donner l'exemple du zèle, de la vigilance et du dévouement. Ils se feront la vigilance et du devouement. Ils se leront donc un devoir de prévenir sans cesse les ouvriers contre leur propre nonchalance, et, pour arriver à un résultat praique, il me semblerait indispensable de faire afficher, dans chaque atelier, un avis en gros caractères rappelant les prescriptions à ce sujet. Les ouvriers auraient constamment devant les yeux ces conseils qui se gravedevant les yeux ces conseils qui se graveraient ainsi davantage dans leur mémoire et l'on pourrait espèrer à l'avenir plus de prudence de leur part dans les travaux qu'ils ont à accomplir.

En faisant part de ce désir aux chefs des établissements, veuillez leur donner une nouvelle conneis-ance des recomman-dations contenues dans la circulaire précitée de 1855. Je les reproduis à cet effet à la suite de cette dépêche et je vous prie de veiller personnellement à ce qu'ils s'y conforment avec le plus grand soin.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

> Le Préset du Nord, J. - M. PIÉTRI

Extrait de la circulaire du 19 juin 1855 relative aux accidents dans les manufactures

Les proprietaires des usines et manufaclures comprendront qu'il est de leur intérêt personnel d'introduire, dans leurs ateliers, des dispositions propres à garantir la sù-reté de leurs ouvriers.

Je citerai comme pouvant être les plus efficaces, les précautions ci-après indiquées qui ont été adoptées avec avantage dans plusieurs fabriques où depuis lors il ne s'est plus produit d'accidents aussi graves;

1º Revêtement des arbres de transmission par des étuis ou enveloppes bois, en fer ou en toute autre matière.

2º Même entourage pour la partie des arbres horizontaux à proximité des poulies commande;

3º Engrenages garantis au moyen de recouvrements fixes, métalliques ou en bois, à fermeture cadenassée ou vissée.

4º Courroies des métiers maintenues par des guides bien établis. Crochets placés près des poulies de commande pour em-pêcher l'enroulement, autour des arbres, des courroies, lorsqu'elles sont sur le point de se distendre ;

5º Emploi de perches en bois, ayant une tige horizontale à l'une des extrémités pour tenir les courroies suspendues au moment des réparations et pour les remsur les poulies sans avoir besoin y toucher avec la main soit de se placer sur les po soit d'y toucher a servir d'échelle;

6º Métiers séparés des murs d'une manière suffisante pour laisser un libre pas-sage aux ouvriers ;

7º Escaliers avec rampes remplaçant les échelles à houjons plats dont l'usage présentait de grands dangers.

8º Défense absolue de nettoyer ou de graisser les métiers pendant leur mar-

9º Ensin, interdiction complète de faire séch er des matières au-dessus des générateurs.

Les manufacturiers ont en même temps fait afficher dans leurs ateliers un regle-ment d'ordre intérieur rappelant aux ou-vriers les mesures de précaution qu'ils ont à prendre, et imposant des amendes à ceux a prendre, et imposant des amentes a ceuqui contreviendraient aux dispositions prescrites. Je ne saurais trop insister sur la nécessité de suivre cet exemple, et je compte sur votre influence pour décider tous les industriels à introduire, dans leurs ateliers les améliorations que je viens de vous indiquer.

La Chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 26 de ce mois, à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance com-prend les objets suivants :

1º Approvisionnements des houilles; 2º Navigation; 3º Chemins de fer; 4º Entrepôts du Commerce;

3º Chemins de fei 4º Entrepôts du C 5º Objets divers.

La Faculté des Lettres ouvrira à Douai, le jeudi 1er mars 1866, une session d'exa-mens pour la collation du grade de bache-lier ès-lettres. Cette session est exclusivement destinée aux candidats qui ont été ajournes dans la session de novembre ou dans une ses-sion antérieure.

sion antérieure.

Au marché aux grains de Lille du 24 janvier il y a eu une baisse de 17 c. à l'hectolitre.

Suivant des arrêtés du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, les concours d'animaux de bou-cherie auront lieu, en 1866, dans les villes et aux dates ci-après : Le mardi 20 mars, à Bordeaux, Avignon,

Metz et Saint-Quentin ; Le mercredi 21 mars, à Nantes et Lyon ;

Enfin, le concours général d'animaux de boucherie, institué à Poissy depuis 1844, se tiendra duns cette ville le mer-credi saint, 28 mars.

douze concours régionaux, répartis entre plusieurs villes; celui de nos contrées aura lieu à Laôn, pour les départements suivants: Aisne, Nord,Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et Somme. Un peu plus tard viendra le tour des

Dans la séance de lundi de la Chambre Dans la seance de fundi de la Champre des représentants belge, le ministre de l'intérieur a déposé un projet de loi par le-quel le gouvernement est assuré à l'inté-rieur et à la frontière, des pouvoirs né-cessaires pour combattre le typhus de la

M. Godarí-Desmarets, député d'Aves-nes au Corps-législatif, vie nt de donner sa démission.

On pose en ce moment dans la Grande-Rue de nouveaux candélabres, semblables à ceux qui servent déjà à l'éclairage de la route de Tourcoing. Ils sont d'une forme infiniment plus gracieuse que ceux qui existent actuellement.

Nous avons remarqué que les travaux nécessités à cette occasion restent le soir dans la plus complète obscurité. Il est expendant du devoir de la police de veiller à la stricte exécution des règlements, qui prescrivent d'éclairer, dès la chûte du jour, les travaux et les constructions sur la voie publique.

Un employé, attaché à un important établissement de notre ville, vient d'être mis en arrestation pour détournements au préjudice de ses patrons.

On a singulièrement exagéré l'impor-tance de cette affaire sur laquelle les fables les plus absurdes ont été colpor-tées. Informations prises, il ne s'agit que de quelques coupons d'étoffes.

Dans son audience du 25 janvier, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 14 jugements concernant 18 inculpés dont 1 acquitté et 3 condamnés à l'emprisonnement savoir :

3 Cabarets ouverts à une heure indue. 2 Passages dans un champ ensemencé.

2 dasages unis un champ entended.
2 Diffamation.
1 Petite voirie (travaux exécutés sur la voie publique sans autorisation).
1 Salubrité publique.
5 Tapages nocturnes et injurieux.

On se rappelle qu'un militaire, nommé Eyraut, appartenant au 10° de ligne, en garnison à Amiens, a eté condamné à mort par le 1° conseil de guerre le 4 décembre pour avoir, étant à l'exercice et à la suite de quelques excentricités, porté un coup de baïonnette à son sous-lieutenant qui lui avait infligé deuxjours de salle de police. de police.

On a expliqué cet acte criminel par une surrexcitation nerveuse, reste d'un accès de delirium tremens survenu à la suite d'un excès de boisson. Ce n'était pas, paraît-il, un méchant homme, mais une nature vio-

Quoi qu'il en soit, en voyant s'écouler de longs jours depuis sa condamnation, Eyrant était plein d'espérance.

— On ne me fera pas mourir, disait-il, puisqu'on me laisse si longtemps la vie.

Et il avait pris une assurance et une sorte de gaieté qui témoignaient de sa conflance. Du reste, sa tenue eu prison et ses ropports avec ses compagnons de dé-tention étaient parfaits. Il travaillait avec de la même liberté relaeux et jouissait tive que l'autorité militaire laisse à prisonniers quand ils ne sont pas redou-

tables.

L'aumônier de la prison avait été chargé de lui annoncer la fatale nouvelle ; it l'apprit lundi à dix heures du matin, et ce fut pour lui un coup de foudre. Pendant deux heures, la nature révoltée lui causa une crise affreuse ; au milieu des larmes et des sanglots, la pensée et le nom de sa mère lui ravensient sons cassa. mère lui revenaient sans cesse.

Après ce temps, un peu de calme étant revenu, la pensée religieuse se présenta a son esprit et s'en empara toute entière; alors il fut tout-à-coup transformé.

C'était un brave militaire chrétien se preparant à bien mourir avec un grand esprit de foi. La pensée de sa mère, qui ne l'a pas quitté jusqu'à la fin, lui reve-nait, mais seulement pour la plaindre.

Un repas autre que l'ordinaire lui avait été préparé ; il put y inviter deux de ses

meilleurs amis de la prison, et se très ferme avec eux, mais sans a forfanterie.

forfanterie.

La journée se passa ainsi en entretiens, en exercices religieux; il écrivit à sa mère une lettre qu'on dit des plus touchautes, des plus résignées.

A minuit, la messe fut célèbrée à son intention; il y communia de la manière la plus pénétrée, la plus édifiante. — Il ne voulut pas se coucher, et continua de s'entretenir avec le prêtre dans les pensées de foi, qu'il n'interrompait que pour rappeler ses dernières dispositions par lesquelles il laissait à ga mère tout ce qu'il possédait.

qu'il possédait.

Il décomptait les heures, et s'étonnait lui-même du calme qu'il conservait.

Enfin l'heure fatale arriva. Sa fermeté n'en fut pas ébranlée. Il fit entre deux pelotons de troupe, le long trajet de la prison à la butte du Champs de-mars, où la garnison tout entière était formée en carré, dont un côté restait ouvert.

La foule, avec un empressement plus qu'indiscret, l'avait suivi de la citadelle jusqu'au lieu fatal.

Après la lecture de la sentence, le condamné défit sa veste, repoussa le bandeau qu'on lui présentait et s'agenouilla. L'officier de service commanda le feu et Eyreut tomba foudroyé. Suivant la règle, un'éoup de feu fut tiré dans l'oreille, ce qui fit jaillir au loin lacervelle.

La troupe défila devant ses restes, qui

La troupe défila devant ses restes, qui ont été enlevés par des infirmiers et con-duits à l'hôpital militaire.

Eyraul était né à St-Etienne où il avait été mineur ; il était agé de vingt hull ans et était enrôlé volontaire. Il fournit un nouvel et terrible exemple des fatales conséquences de l'abus des spiritueux.

(Journal du Peuple)

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES BUREAU DE ROUBAIX.

Le cable posé par les soins de l'admi-Le canie pose par les soins de l'admi-nistration française entre Livourne et la Corse est livre dés aujourd'hui à la cor-respondence privée. La taxe d'une dépêche simple échangée sur cette voie entre la France et la Corse

est fixée à trois francs.

Le chef de station, CRÉPIN.

JURISPRUDENCE USUELLE. —Les renseigne -

JURISPRUDENCE USUELLE. —Les renseignements donnés sur le compte des domestiques sont-ils de la tiffamation? — Le tribunal correctionnel de Paris (6° chambre), a rendu un jugement dont la publication va causer sans doute un certain émoi parmi les cordons bleus, cochers, etc.

Il s'agit de, savoir si les maltres, mécontents des gens qu'ils ont eus à leur service, ont le droit de donner de maúvais renseignements sur leur compte lorsque de nouveaux maftres viennent prendre des informations auprès d'eux. Or, en géneral, les gens à gages sont conveincus que, dans ce cas, ils peuvent porter plainte et saisir la justice.

la justice.
C'est par suite de cette croyance que fe C'est par suite de cette croyance que le sieur Demant, chef de cuisine, la porté une plainte en diffamation contre Mad. Chapuis, au service de laquelle il avait été. Voici le jugement annoncé plus haut: Attendu qu'il résulte des débats que

Demant, ayant voulu se placer comme cul-sinier, a envoyé successivement deux per-sonnes aux renseignements auprès de la dame Chapuis, tenant hôtel, chez laquelle il avait servi comme cuisinier; • Que cette dame a répondu au premier témoin, le sieur Marche, que le plaignant était un bon cuisinier, mais qu'il serait à désirer qu'il fit moins danser l'anse du panier, et au sieur Breton que ledit sieur Demant n'était pas très-fidèle;

nouveau, elle nous aperçoit, de nouveau, elle reprend son vol et disparalt.

Mais voilà que dans la prairie, autour de nous, se lévent des papillons bleus, des papillons jaunes, une quantité de papillons légers, brillants, et nous nous mettons à courir après eux.

Cette autre chasse nous conduit jusque sur la pente du Trélarce, au bord de la forêt qui s'élève sur cette haute montagne.

oh! Max, me dit Clara, je n'ai jamais
été dans l'intérieur d'une forêt; je voudrais
bien pénètrer dans celle-ci, ne fut-ce
qu'un instant, si vous pouvez m'assurer
que nous n'y rencontrerons point de loups,
pi d'autres méchantes bêtes. >

Je connais assez les environs de La Doye, pour être certain qu'en cette saison aucun loup ne se montre sur le Trélarce. J'aurais du cependant m'opposer à cette nouvelle fantaisse d'école buissonnière, et représente d'école buissonnière, et représente d'école buissonnière, et représente d'école par l'école de l'école rantaiste d'ecole Duissonniere, et représen-ter à Clara qu'il était lemps de retourner à la maison. Mais le désir qu'elle firex-primait était aussi le mien. Dès mon pre-mier age, la vue des bois a exerce sur moi je ne sais quelle indéfinissable et puissante attraction à laquelle il m'a toujours élé difficile de résister.

Je prends donc ma petite amie par la main, et je la conduis dans la forêt. Là, elle s'arrête étonnee, interdite, subjuguée par une émotion semblable à celle d'une ame pieuse dans un temple.

Et la forêt n'est-e'le pas un temple, le plus beau, le plus vaste, le plus solennel des temples? Nut architecte, dans un rêve idéal, ne peut songer à en construire un pareil. De quelle carrière tirerait-on des

monolithes comparables à ces troncs argentés des hêtres, à ces tiges gigantesques des sapins qui, d'un seul jet, s'élancent à cent piecs de hauteur ? Quel ouvrier pourrait arrondir et polir de telles coloimes? Où est le Michel-Ange qui oserait essayer de jeter dans les airs des dômes si auda-cieux, le Benvenuto Cellini qui cisclerait avec tant de finesse ces feuillages, l'Erwin de Steinbach, qui entreleccrait avec tant de grace ces rameaux ?

Dans les temples édifiés par l'homme, mnrailles et charpente, sculptures et vi-traux, tout est muct. Dans les forêts, tout est animé, tout végète, et se meut. et palpite. Aux heures même, où il y règne un grand silence, on entend dans leur repos de vagues bruissements et une sorte de trépidation qui indiquent leur mouvement

La vie est là, sous toutes les formes dans toutes les manifestations imaginables. Ce ne sont point des lumières factices qui éclairent ces temples augustes. C'est voute étoilée du ciel qui les courenne; c'est une immuable constellation qui est leur mystique candélabre; c'est la lune qui est leur lampe d'albâtre; c'est le solril qui illumine leurs sommités et répand sous leurs arceaux des rayons qui étincellent dans les clairières comme des gerbes de feu, et se tamisent sur le feuillage touffu comme une poudre d'or. comme une poudre d'or.

Clara s'arrête à l'entrée de deux longues lignes de sapins qui, par leurs sveltes lignes de sapins qui, par leurs sveltes tiges, leurs pointes pyramidales et leurs embranchements, forment, comme les pi-liers, les ogives et les réseaux d'une grande nes de cathédrale; elle promène autour d'elle un regard timide, puis elle baisse la tête, et, dans sa candide impression, fait un mouvement comme pour prier. Peut-être qu'elle prie, en effet, au fond de l'ame, et sa prière, que nulle oreille humaine ne peut entendra, monte vers le ciel avec tout ce qui prie sur la terre et dans les airs, avec les chants de l'oiseau qui plané dans les hautes regions et le bourdonnement de l'insecte qui rampe sur un brin d'herbe, avec l'arome du cèdre et celui de l'hysso-pe, avec les sublimes concerts des astres et l'éternel hosannah de l'universelle créa-

tion.

Bientôt peurlant, la gentille petite re-prend sa vivicité habituelle et désire voir ce qui éveille naturellement sa curiosite dans le magnifique spectacle étalé devant elle. Que de choses à voir au sein d'une elle. Que de choses à voir au sein d'une forêt, depuis les arbres éculaires qui survivent à plusieurs générations d'hommes, jusqu'aux fièles graminées qui si vite naissent et sivite se dessèchent! Quelle variété d'êtres! Quelle puissance de renovation! Chaque plante a par elle-même sa faculité de reproduction, et sert à la reproduction de diverses familles d'animalcules. Chaque arbre est une hôtellerie réguliè-rement fréquentée par de fidèles et nombreux clients oiseaux, chenilles, papillors, vermisseaux. On a calculé que le chêne n'alimente pas moins de qu'une cents espèces différentes d'insectes, sans compter especes amerianes a insectes, sans complete encore les insectes parasites. Telle est la vitalité de la nature que les tâches vertes qui se dessinent sur du grès ou des pierres de taille, les moisissures produites par l'humidité, sant des assemblages de végétaux. Vues au microscope, elles présentent des entrelacements d'arbustes d'uneforme parfaite. Car, tel est l'ordre de la

nature. Tout ce qu'elle produit en chaque genre | doit être parfait; le plus chetif brin d'herbe, aussi bien que le fécond pal-mier, et le ciron imperceptible aussi bien que le colossal éléphant.

Si, dans cette excursion sur le Trélarce. Si, dans cette excursion sur le Trélarce, nous avions eu avec nous un savant, j'entends un de ces bons savants qui ne restent point étroitement attaches à une sèche nomenclature, et qui ont un sentiment poètique, quelles charmantes explications il nous aurait données! Mais, dans notre ignorance, nous ne pouvons que regarder, avec un naîf étonnement, ce qui apparaît de tonte narié nos veux apparaît de toute part à nos yeux.

Clara est émerveillée de tout ce qu'elle voit, de tout ce qu'elle entend, et court de côle et d'autre avec de petits frémissements de joie, et s'arrête dans une muette contemplation.

A son réveil au milieu du virginal Éden. Éve devait avoir de telles joies et de tels enchantements.

A chaque pas que nous faisons dans les profondeurs de la foret, nous sommes surpris par une nouveile musique dans l'air, par un nouveau tresor sur le sol. Dans l'air, c'est la fauvelle qui répète ses fegers petils cris; c'est le pic-vert qui, de son bec robuste, frappe à coups redoublés l'écorce des vieux arbres où il trouve sa pâture; c'est l'abeille qui bourdonne en cherchant son butin; c'est le merle sol-taire qui, par ses siffements, semble, comme un caustique philosophe, se moquer de tout ce qu'il observe.

Sur le sol, c'est la sine mousse, moelleux tapis de velours vert, parsemé de petites herbes lustrées dont la légère acidité

rafraichit le voyageur; de pétites morilles bien connues des gastronomes; d'agarics aux teintes éclatantes; et de fleurs de différentes espèces; c'est la campanule avec sa jolie cloche qui se balance au souffie de la brise, comme si elle annon-çait dans les bois l'heure de la prière; c'est le frais ligeron qui s'enles aux branches cait dans les bois l'heure de la prière; c'est le frais liseron qui s'enlace aux branches de l'arbuste, et les remercle de l'appai qu'elles lui donnent en les décorant de ses étoiles rosses et bleues; c'est le fraisier sur lequel, souvent, on peut voir à la fois la blanche collerette de la fleur épanouie et le bouton de corail du fruit mûr.

Au-dessus de ces bonnes petites plantes, s'élève le jeune sapin qui, à en juger par son nouveau panache, a grandi de plus d'un pied dans le courant de l'été. On diait que cette rapide croissance suscite en rait que cette rapide croissance suscite en lui un rêve ambitieux, qu'il regarde avec envie ses aînés qui le dominent, et aspire à s'élancer comme eux parmi les géants de la forèt. Il ne songe pas que, lorsqu'il aura atteint son point culminant, il sera quel-que jour frappé d'un coup de marteau par un expert, abattu par un bûcheron, trainé un expert, abattu par un bûcheron, traîné dans le vallon, équarri par un charpentier ou morcelé par une scierie, plante sur un' navire pour y subir toutes les tempétes de l'océan ou condamné à supporter obscuré-ment le plufond, la mausarde, le toit d'une

X. MARMIER. (La suite au prochain numéro.)

Les personnes qui désireraient fuire traduire ou faire écrire une correspon-dance en anglais, allemand, hollandais, talien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix